

Code postal : 38300



Tél. 04 74 92 00 42

Fax 04 74 92 07 16

mairie@succieu.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 22 MARS 2013

Etaient présents : Jean-Charles **BARDONNENCHE**, Didier **BOUILLOT**, Emilie **BRON**, Patrick **GAGET**, Joël **NADLER**, Corinne **PAQUIER**, Vincent **THIENPONT**

Excusés : Anne-Laure **BARRAL**, Daniel **MARTINEZ** (Pouvoir Didier **BOUILLOT**), Joël **SAVOY**, Charlène **GENEVAY**

Secrétaire de séance : Emilie **BRON**

En préambule de la séance, le conseil municipal rend un dernier hommage à notre premier adjoint, Jean-Yves Barral, et renouvelle ses condoléances à Denise Barral et ses enfants ainsi qu'à l'ensemble de sa famille.

Examen des conséquences du décès de Jean-Yves Barral et mesures à prendre.

Pour des raisons purement administratives, le conseil municipal a dû se réunir afin de procéder au remplacement de Jean-Yves Barral, 1^{er} adjoint. Le conseil municipal a 15 jours pour prendre les dispositions nécessaires après le décès ou la démission d'un adjoint.

Le conseil municipal doit se remettre en ordre de marche afin de terminer le mandat dans les meilleures conditions qui soient malgré ces conditions dramatiques.

Mr Le Maire rappelle tous les domaines dans lesquels Jean-Yves intervenait et assumait un rôle important pour notre commune :

- Rôle et présence de 1^{er} adjoint
- Délégation à l'urbanisme
- Délégation de 2^{ème} niveau à la commission finances
- Membre des commissions finances, voirie, appels d'offres, urbanisme
- Délégation au syndicat des eaux de la Région de Biol
- Membre du Conseil d'Administration du comité de jumelage
- Délégué suppléant de la commission Développement Durable et Agriculture de la CAPI.

Avant de faire un choix sur les possibilités de remplacement du 1^{er} adjoint; Mr Le Maire pose une question à l'ensemble du conseil municipal : « ***Est-ce que l'on continue ainsi ou bien organise-t-on des élections complémentaires afin de renforcer le conseil municipal jusqu'à la fin du mandat ?*** »

Rappelons qu'avant la fin du mandat, les projets suivants sont à terminer :

- Chantier de la salle des fêtes
- PLU
- Travaux de voirie avec notamment la réfection de la route de Sérézin et le virage du Goulet.

Après débat, il a été décidé de ne pas provoquer de nouvelles élections afin de compléter le conseil municipal.

La procédure pour remplacement d'adjoint manquant est la suivante :

- Soit l'adjoint manquant est remplacé à son rang. Une délibération du conseil municipal doit se prendre.
- Soit une délibération doit être approuvée sur le placement des adjoints remplaçants.

Ces désignations doivent se faire par vote et Procès-verbal.

Les propositions suivantes ont été faites :

- Une délibération de décision sur le remplacement d'un adjoint doit se prendre dans l'immédiat pour le poste de 1^{er} adjoint.
- Puis, par la suite, il est possible de faire glisser le 3^{ème} et 4^{ème} adjoint à la place du 2^{ème} et 3^{ème} adjoint.
- Le poste de 4^{ème} adjoint reste ouvert jusqu'à nouvel ordre.
- Il y a également la possibilité de ne pas remplacer les 2 adjoints manquants mais cette hypothèse reste malgré tout problématique car les charges non attribuées se répartiront sur les 2 adjoints en fonction.
- Les réunions et commissions seront placées uniquement les vendredis soir afin d'avoir le plus de présents possible.
- Le poste de 1^{er} adjoint est proposé à Corinne Paquier. A cet effet, la délégation aux affaires scolaires et périscolaires pourra être réattribuée. Cette délégation fait partie des axes importants pour la commune.

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal décide de :

- Procéder au remplacement du poste de 1^{er} adjoint.
- Faire glisser les 3^{èmes} et 4^{ème} adjoints à 2^{ème} et 3^{ème} adjoints.
- Laisser ouvert le poste de 4^{ème} adjoint jusqu'à nouvel ordre.

L'élection du 1^{er} adjoint a donc lieu par vote et un procès-verbal a été établi.

- Nombre de suffrage exprimés : 8
- Assesseurs : Patrick GAGET et Vincent THIENPONT
- Secrétaire : Emilie BRON
- Poste proposé à : Corinne PAQUIER

Après vote, et à l'unanimité, le conseil municipal a élu Corinne PAQUIER au poste de 1^{er} adjoint.

Questions Diverses.

Le compte-rendu du conseil municipal de mars a été approuvé à l'unanimité.

Le prochain conseil municipal se déroulera le Vendredi 5 avril 2013 à 20h30.

La séance est levée à 22h30.

COMMUNIQUE MAIRIE

PLU

Dans le cadre de la procédure de concertation prévue pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, quatre séances d'information se tiendront en avril et en mai à la **Salle Bon Accueil, de 10h à 12h.**

Les résultats des différentes études menées depuis un an seront présentées, ainsi que le projet de PLU avant son arrêt et sa mise en consultation.

Ces réunions se tiendront

Le samedi 13 avril pour les habitants du Maillet, du Grand Champ, de Buffières, du Bégot et des Terres.

Le samedi 20 avril pour les habitants du Village, de la Croix, des Routes, des Combettes, des Buissonnées, de Milliassière, du Goulet, des Cigognes et de Champommier.

Le samedi 27 avril pour les habitants du Fichailon, du Javet, du Charnier, de Longeville et du Gapillon.

Le samedi 3 mai pour les habitants de Mirieu, des Grailles, du Lantay et la Dame, du Genevey, du Grand Verger, de la Garine et du Chazal.